Lettre

Titre	Lettre afférente à l'avis relatif à la réglementation sur la gestion du risque lié à la culture
Catégorie	Saines pratiques commerciales et financières
Date	21 novembre 2024
Secteur	Banques Succursales de banques étrangères Sociétés d'assurance vie et de secours mutuels Sociétés des assurances multirisques Sociétés de fiducie et de prêts

Le BSIF a publié aujourd'hui un avis relatif à la réglementation qui porte sur la gestion du risque lié à la culture. Cet avis, qui prend effet immédiatement, annule et remplace la version à l'étude de la ligne directrice Risques liés à la culture et au comportement, qu'il avait publiée précédemment.

L'avis tient compte des commentaires reçus dans le cadre de la consultation publique qui a été menée sur la version à l'étude de la ligne directrice; il repose sur une approche souple et fondée sur des principes et énonce des attentes simplifiées, qui s'articulent autour des volets suivants :

- La gouvernance du risque lié à la culture
- La promotion de la culture souhaitée
- La gestion de la culture à l'échelle de l'entreprise

Le BSIF est conscient que chaque institution a une culture qui lui est propre, et qu'il existe diverses approches de gestion du risque lié à la culture. Il s'attend à ce que les pratiques sectorielles évoluent, et à ce qu'elles arrivent à maturité avec le temps. En lieu et place d'un outil d'autoévaluation, le BSIF a ajouté en annexe de l'avis une série de questions dont les institutions devraient tenir compte dans leurs pratiques de gestion du risque lié à la culture.